[Imputation budgétaire] [Donnée 2] [Donnée 3] [Donnée 4]	



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# Ministère de [...]

#### Arrêté n° [...]

### portant classement suite à changement de corps

# Le [La] ministre [...],

Vu le code général de la fonction publique, notamment le titre II du livre V de la partie législative ;

Vu le décret n° [...] en date du [...] ;

(\*STATUT PARTICULIER DU CORPS/EF AUQUEL APPARTIENT L'INTÉRESSÉ(E)\*)

Vu l'arrêté n° [...] en date du [...] portant changement de corps,

## Arrêt[e]:

Article 1er [M. / Mme] [Nom] [Prénom], affecté[e] au sein de : [affectation administrative] - [affectation opérationnelle] bénéficie d'un classement dans les conditions suivantes:

- Date d'effet : [...]

- Corps : [...] - Grade : [...]

- Echelon: [...] - Echelle lettre : [...]

- Chevron : [...]

- Ancienneté conservée dans l'échelon : [...]

- Durée de l'échelon : [...]

- Bonification d'ancienneté : [...]

- Indice brut : [...]

- Indice majoré de carrière : [...] - Indice majoré de rémunération : [...]

- Indice de pension civile : [...] [\*LE CAS ECHEANT SI PAS DE SPECIALITE\*]

Article 1er bis : [M. / Mme] [Nom] [Prénom], affecté[e] au sein de : [affectation administrative] - [affectation opérationnelle] bénéficie d'un classement dans les conditions suivantes:

- Date d'effet : [...]

- Corps : [...]

- Grade : [...]

- Spécialité : [...]

- Echelon: [...]

- Echelle lettre : [...]

- Chevron : [...]

- Ancienneté conservée dans l'échelon : [...]

- Durée de l'échelon : [...]

- Bonification d'ancienneté : [...]

- Indice brut : [...] - Indice majoré de carrière : [...]

- Indice majoré de rémunération : [...]

- Indice de pension civile : [...]

[\*LE CAS ECHEANT SI SPECIALITE\*]

Article 2

L'intéressé[e] dispose d'un délai de deux mois, dans les conditions fixées aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du code de justice administrative, à compter de la notification de la présente décision pour la contester devant la juridiction administrative territorialement compétente.

La juridiction administrative compétente peut être saisie par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

**Article 3** 

: [Le directeur [La directrice] des ressources humaines du ministère de [...] est chargé[e] de l'exécution du présent arrêté.]

Fait le (...)

Pour le [la] ministre et par délégation :

Pour le directeur [la directrice] des ressources humaines et par délégation :

[Fonction],

[Prénom + NOM]